



Procès-verbal

de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09 octobre 2013

de l'association NE PLUS JETER

Etaient présents :

Marie Thérèse BONNAIRE
Christine CAZANOVE
Marina CHAMPION
Martine DOUET PIQUARD
Cécile GOURSAT
Serge GUICHON
Jacqueline PARENTY
Romain SAUSSEREAU
Nicole Maryvonne THOMAS

Pouvoirs de :

Marie Christine BOUVIER
Marie BROUQUET
Claire LAFLEUR

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 - Démission de la Présidente et Election nouveau président
- 2 -Point sur la situation de l'association

L'AGE débute à 18h15 avec l'intervention de Serge GUICHON, vice président de l'association, pour présenter l'objet de cette réunion.

• DEMISSION DE LA PRESIDENTE

Le vice-président informe tous les membres présents de la démission effective de Jacqueline PARENTY de la présidence de l'association NPJ à la date du 01 septembre 2013, date annoncée le 29 avril 2013.

Il souligne que, conformément à l'article 6 des statuts de l'association, son remplacement doit être assuré par une élection en Assemblée et il ne se présente pas pour ce mandat car il souhaite rester vice-président

Il en profite pour rappeler la composition actuelle du bureau :

Vice Président	Serge GUICHON
Secrétaire	Martine DOUET PIQUARD
Trésorière	Nicole Maryvonne THOMAS
Trésorière adjointe	Cécile GOURSAT

Pour étoffer le bureau, le vice-président lance également un appel à candidature pour le poste de Secrétaire adjoint.

En l'absence de candidat pour le poste de Président, il a été proposé puis décidé de faire une information plus large pour appel à candidature, via un affichage en boutique au local de l'association, un mail à tous les adhérents et un appel aux différentes associations sur CAYENNE.

Dans le délai de 2 mois (au plus tard le 16 décembre 2013), une Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu pour une nouvelle élection ou, à défaut de candidat, pour décider de l'avenir de l'association.

Une candidate s'est présentée pour le mandat de Secrétaire Adjointe jusqu'à l'Assemblée générale annuelle en avril 2014, il s'agit de Christine CAZANOVE.

Après un tour de table, avec 8 votes et 3 pouvoirs, Christine CAZANOVE a été élue à l'unanimité à ce poste.

- **POINT SUR LA SITUATION DE L'ASSOCIATION**

- **BUDGET**

La trésorière Nicole Maryvonne Thomas nous a remis un document (cf pièce jointe) et nous a présenté un budget actualisé pour 2013 et prévisionnel pour 2014, en rappelant les demandes de subventions finalisées.

La reprise de la comptabilité le 01 mai 2013 par le nouveau bureau, élu le 29 avril, s'est faite avec quelques difficultés pour rétablir les comptes. Une partie des dettes a été réglée à ce jour mais il reste une dette d'environ 8 300 € à l'URSSAF, échéancée avec mensualité de 300 €/mois.

Un chantier avec la DIECCTE planifié et prévu sur 2013 n'a pas été réalisé.

Une convention DSRU pour 8 CUI signée dans le 1er semestre 2013 a été bloquée faute de moyens et elle a été revue pour 4 CUI seulement qui démarreront en novembre 2013.

Il est rappelé également que les demandes de subventions ont été finalisée tardivement, en septembre 2013.

Pour que le budget prévisionnel 2014 soit équilibré, il faut absolument relancer des financeurs en sachant qu'en 2014 les subventions seront plus difficiles à obtenir, compte tenu de la fusion des services de la région et du département.

Jacqueline PARENTY propose que l'association consulte dans le domaine "Formations" pour nous aider financièrement.

Le 08 octobre 2013, Cécile GOURSAT, trésorière-adjointe de l'association, a rencontré Mr SORBS de la CACL pour faire un point sur la convention et la demande de subvention.

La CACL a confirmé qu'elle ne répondra pas à la demande de subvention de 12 000 € dans sa totalité mais plutôt entre 3 000 et 6 000 €.

Concernant le suivi de la convention de 2009, Mr SORBS s'est plaint d'un mauvais suivi du dossier par l'association (absence de compte-rendu et de suivis chiffrés).

Cécile GOURSAT s'est engagée au près de Mr Sorbs sur une meilleure gestion, grâce à l'aide d'un cabinet d'experts comptables, le Cabinet ACTALIS, que l'association a engagé depuis septembre 2013.

La CACL propose de transformer dans un proche avenir l'association en Entreprise d'Insertion mais en l'état actuel des ressources propres, il faut travailler ce projet, projet suggéré par Jacqueline PARENTY qui se charge de nous présenter un dossier complet avant la prochaine Assemblée annuelle.

Une dernière question a été mise au vote et à l'unanimité il a été décidé de modifier la date d'arrêté comptable au 30 septembre de chaque année, ce qui entraîne une Assemblée Générale obligatoire pour valider le bilan et la clôture des comptes. Cette Assemblée est planifiée dans la semaine du 16 décembre 2013 et cet ordre du jour s'ajoutera à l'élection ou non du nouveau président de l'association..

▣ ACTIONS DIVERSES

Véhicule : le fourgon a été vendu en l'état pour 1 000 € car les réparations ne pouvaient être réalisées faute de trésorerie.

Décision a été prise de ne plus posséder de véhicule et passer par une location à la journée en cas de besoins, par exemple 1 fois par semaine pour le ramassage du contenu des bornes de récupération.

Responsable de site : suite à la démission et au départ de la coordinatrice le 11 octobre 2013, l'association a recruté Romain SAUSSEREAU comme responsable du site (redéfinition du poste) . Il prendra ses fonctions à partir du lundi 14 octobre 2013.

Animateur "déchets" : nous sommes toujours à la recherche de l'animateur.

Le problème rencontré pour couvrir ce poste réside dans le fait que le candidat doit avoir le BAFA.

Boutique : fin août, la boutique a été réorganisée pour une meilleure présentation des articles et un meilleur accueil de la clientèle.

Politique de prix : au 25 septembre 2013, pour encore mieux valoriser les vêtements en boutique, nous avons revu chaque portant en identifiant chaque cintre avec des pastilles de couleur correspondant au prix : entre 1,00 et 4,00 €. La réaction des clients est positive dans son ensemble, avec parfois l'apport de quelques explications.

Livres : un rangement par thème va être réalisé à partir de novembre 2013 avec l'aide d'un CUI. Nous pourrions ainsi faciliter la recherche par le client et organiser éventuellement des opérations ponctuelles.

Opérations thématiques : pour promouvoir, valoriser tous nos articles et augmenter notre chiffre d'affaires, nous réfléchissons sur des opérations périodiques et événementielles telles que Noël, Carnaval, St Valentin, Maman et l'enfant, etc...

Anniversaire de l'association "10 ans déjà d'existence !" : il faut créer l'événement, assurer la communication et les actions autour de cet anniversaire. En effet, cela fera 10 ans le 24 mars 2014 que l'association Ne Plus Jeter est née.

Bénévolat : Marie-Thérèse BONNAIRE pose la question "comment fait-on pour devenir bénévole" ? Il lui est répondu qu'une charte et une convention existent, le bénévolat concerne le tri en arrière boutique et le rangement en boutique selon les besoins.

Divers :

Marina CHAMPION a posé la question sur la proposition qui lui avait été faite pour un nouveau CUI comme Agent de Valorisation. Le vice président lui a donné une réponse négative, compte tenu de la situation financière de l'association et du gel de cette fonction pour l'instant.

Romain SAUSSEREAU a informé l'association de l'intérêt de France-Guyane pour un article/reportage sur son arrivée et un zoom sur l'activité de l'association. A suivre...

L'assemblée s'est clôturée autour d'une collation vers 19h45.

PJ: Présentation du budget (3 pages)

Cayenne, le 10 octobre 2013

La Secrétaire,
Martine DOUET PIQUARD